

FORMULAIRE « C » VOLUME SONORE PAR SITE DE PLEIN AIR

SITES	Volume sonore
C1. Les Iles	96 - 100 Leq dB (A) maximum zone 4
C2. Place des Casernes	96 - 100 Leq dB (A) maximum zone 4
C3. Pra-Bardy	96 - 100 Leq dB (A) maximum zone 4
C4. Stade de Tourbillon	96 - 100 Leq dB (A) maximum zone 4

SITES	Volume sonore
C5. Ancien Stand	93 Leq dB (A) maximum zone 2
C6. Cour Roger Bonvin	93 Leq dB (A) maximum zone 2
C7. Derrière le café de l'Aviation Rue de la Treille à Châteauneuf	93 Leq dB (A) maximum zone 2
C8. Ferme-Asile cour intérieure	93 Leq dB (A) maximum zone 2

SITES	Volume sonore
C9. Place des Potences	93 Leq dB (A) maximum zone 2
C10. Planta	93 Leq dB (A) maximum zone 2
C11. Terrain de foot du Fc Bramois	93 - 96 Leq dB (A) maximum zone 3
C12. Terrain militaire de Châteauneuf	93 - 96 Leq dB (A) maximum zone 3

SITES	Volume sonore
C13. Espace des Remparts	80 Leq dB (A) maximum zone 1
C14. Grand-Pont	80 Leq dB (A) maximum zone 1
C15. Place du Midi	80 Leq dB (A) maximum zone 1
C16. Place du Scex et des Tanneries	80 Leq dB (A) maximum zone 2
C17. Place du Théâtre	80 Leq dB (A) maximum zone 1
C18. Rue de Lausanne	80 Leq dB (A) maximum zone 1
C19. Village de Bramois	80 Leq dB (A) maximum zone 2
C20. Uvrier	80 Leq dB (A) maximum zone 2
C21. Derrière les écoles de Bramois	80 Leq dB (A) maximum zone 2

	Zone de grandes manifestations
	Zone mixte
	Zone de rencontres

Valeurs édictées selon l'ordonnance fédérale et le plan OPB de Sion. Des mesures seront effectuées par la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC).

- ✓ A noter qu'une bonne répartition des sources du son sur le site permet de respecter ces valeurs et le confort des spectateurs.